N° 78 du mardi 28 janvier 2020 - lagazette-sqy.fr
Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

L'Espace Saint-Quentin et SQY Ouest poursuivent leur mue

Dossier page 2

Deux phases de rénovations entre 2020 et 2023 sont prévues pour redynamiser l'Espace Saint-Quentin. Des nouvelles enseignes vont également voir le jour dans le centre commercial et à SQY Ouest.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

L'ESTACA LANCE UNE FORMATION SUR LES VÉHICULES AUTONOMES

Actu page 4

Actu page 7

PLAISIR

Le Centre hospitalier veut regrouper ses activités sur un seul site

MAGNY-LES-HAMEAUX
Municipales : Lionel Lindemann estime la ville « *mal gérée* » Page 6

VILLEPREUX
C'est parti pour l'aménagement de la pépinière Page 6

ÎLE-DE-FRANCE
Création d'un passe Navigo « *junior* » à 24 euros par an Page 7

LA VERRIÈRE
La commune obtient le passage du bus PMI Page 9

FAITS DIVERS
Trappes : Montée des violences entre bandes rivales ce week-end Page 10

SPORT
Rugby : Plaisir, un gros coup pour se relancer Page 12

CULTURE
Maurepas : Francis Huster rend hommage à Molière ce samedi Page 14

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

PROMOPOLE AFFICHE DÉSORMAIS UN TAUX DE REMPLISSAGE DE 96 %

Actu page 5

Actu page 4

PLAISIR

Mobilisation contre les nouvelles épreuves du bac au lycée Jean Vilar

Actu page 9

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Les habitants réfléchissent à l'Hypercentre de demain

SQY
En 2020, profitez d'une
visibilité optimale
auprès d'un large lectorat hebdomadaire.
Contact : pub@lagazette-sqy.fr
La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Une rénovation de l'Espace Saint-Quentin pour « *se rapprocher des centres-villes des métropoles* »

L'Espace Saint-Quentin va entamer deux phases de rénovations d'ici 2023 et accueillir de nouvelles enseignes. L'objectif est de coller au plus près des centres-villes des métropoles.

▶ FARAH SADALLAH ET ALEXIS CIMOLINO

« *L'Espace Saint-Quentin n'est pas un centre commercial classique le long d'une autoroute,* rappelle Mohamed Madounari, directeur de l'Espace Saint-Quentin et de SQY Ouest, tous deux propriétés du groupe Hammerson. *Il est implanté dans une ville et c'est une ville à lui tout seul.* » Entièrement piéton, peuplé de boutiques et de lieux où se restaurer, l'Espace Saint-Quentin est un centre commercial à part entière, voire en effet un centre-ville. C'est ce vers quoi le directeur de l'établissement veut tendre depuis des années : « *se rapprocher des centres-villes des métropoles* », assure-t-il.

Le centre commercial est quasiment né en même temps que l'agglomération, il y a plus de 30 ans. « *Il faut lui donner un nouveau souffle* », affirme Mohamed Madounari, en faisant référence aussi aux réaménagements prévus dans l'Hypercentre de Montigny-le-Bretonneux (voir page 9). « *On veut vraiment accompagner les évolutions qui se passent sur le territoire* », affirme-t-il.

D'où la nécessité de lancer deux phases de rénovations. L'une commencera à la fin du premier trimestre 2020 et durera 18 mois. L'autre débutera en 2021 pour finir en 2023, selon les informations du directeur de l'Espace Saint-Quentin. Également, de nouvelles enseignes vont ouvrir cette année et de nouveaux événements doivent venir diversifier ceux déjà en œuvre.

LA GAZETTE DE SQY

« ***On aura plus de mobilier comme des espaces de repos, des bancs de repos afin de rythmer le parcours client*** », **précise-t-il. La signalétique est également au programme de la rénovation.**

Dans cette première phase, Mohamed Madounari souhaite revoir la piétonnisation de l'Espace Saint-Quentin. « *On aura plus de mobilier comme des espaces de repos, des bancs de repos afin de rythmer le parcours client* », précise-t-il. La signalétique est également au programme de la rénovation. « *Il faut la remettre à l'heure du jour* », constate Mohamed Madounari. La végétalisation des espaces va ensuite venir verdir l'Espace Saint-Quentin. « *On va multiplier les végétaux suspendus et ceux au sol* », détaille le directeur du centre commercial.

> « ***Il faut lui donner un nouveau souffle*** »

Pour la deuxième phase, il s'agit de refaire les peintures des parkings et de retravailler les entrées de ces derniers. Notamment « *nous allons raser les dômes entre SQY Ouest et le parking de l'Espace Saint-Quentin. […] Les entrées seront moins imposantes et les toitures seront végétalisées* », détaille Mohamed Madounari.

Cette année sera aussi marquée par l'arrivée de nouvelles boutiques au sein du centre commercial. Un audioprothésiste va s'installer au bas de la rue piétonne, entre la fin du premier trimestre et le début du deuxième trimestre 2020, selon les affirmations du directeur de l'établissement. Plus gastronomique, le traiteur, La Maison papé, va ouvrir courant février sur l'avenue du Centre. Et juste à côte d'Yves Rocher, va s'installer, au deuxième trimestre 2020, le chocolatier Le Comptoir de Mathilde.

Enfin, le bowling sera prochainement de retour. En dessous du restaurant le Crazy hall, il prendra place avec « *15 pistes nouvelle génération avec un nouveau décor plus contemporain* », mentionne Mohamed Madounari. Autrefois, l'Espace Saint-Quentin possédait un bowling avant que ce dernier ferme. Le nouveau ouvrira ses portes au deuxième trimestre 2020. « *On a trouvé un nouveau partenaire qui en a plusieurs sur le territoire* », explique le directeur du centre commercial.

Ces nouvelles ouvertures prévues pour 2020 – en comptant le Basic-Fit et l'I-way à SQY Ouest, (voir encadré) - vont générer de nouveaux emplois. Une centaine de personnes devraient être embauchées, selon le directeur en prenant des pincettes, soit 7 % des emplois du centre commercial.

En plus de ces boutiques pérennes, d'autres pourraient également voir le jour de manière plus ponctuelle. « *On pourrait voir naître des kiosques éphémères* », sous-entend le directeur de l'Espace Saint-Quentin et de SQY Ouest, avant de faire référence à l'installation d'une artisane les 24 et 25 janvier. Confectionnant des bijoux à la main, elle a exposé ses créations pour la vente et animé des ateliers, juste à côté de la boutique Kiko. D'autres animations seront prévues dans l'année, mais le directeur préfère ne pas trop en dévoiler.

Pourtant, des rumeurs sur les réseaux sociaux circulent sur des ouvertures ou des fermetures d'enseignes. Mais Mohamed Madounari dément. Ce dernier affirme par exemple à *La Gazette* et dans le journal municipal de Montigny-le-Bretonneux du mois de janvier 2020, que le magasin H&M et la parfumerie Sephora ne vont pas quitter l'Espace Saint-Quentin, contrairement à une rumeur circulant sur Facebook.

De même pour l'arrivée de la Fnac et de Darty à la place du deuxième étage de Carrefour, il explique : « *Carrefour a annoncé une stratégie nationale début 2019 et celle-ci souhaite réduire la surface de certains supermarchés mais la liste n'est pas encore connue. […] Ça a été source de rumeurs. Est-ce que notre Carrefour est concerné ? Je n'ai pas l'info.* »

Une autre publication Facebook avait aussi annoncé l'arrivée de Zadig & Voltaire, Uniqlo, Printemps, Lacoste et Apple. Encore une fois, le directeur de l'établissement dément. « *C'est faux, l'Espace Saint-Quentin n'a pas vocation à être un centre commercial de luxe. C'est plutôt un centre commercial mass market* », affirme-t-il. L'ouverture d'un restaurant wok faisait aussi partie des bruits de couloir et Mohamed Madounari y met fin en déclarant : « *Ça se peut qu'on ait eu un échange avec un restaurant wok mais ce n'est pas prévu aujourd'hui.* » ■

Le centre médico-dentaire de SQY Ouest se fait toujours attendre

Un centre médico-dentaire privé devait voir le jour au centre commercial SQY Ouest, à Montigny-le-Bretonneux. Mais son ouverture a pris un important retard, l'agrément de l'ARS n'ayant toujours pas été délivré, selon Simon David, chirurgien-dentiste et l'un des deux associés de la SAS qui finance le projet. « *L'ouverture, je l'aurais déjà vue il y a six mois,* confie-t-il, joint par *La Gazette*. *Ça traîne en longueur. […] Tant que l'on n'a pas l'agrément, on est un peu bloqués sur toutes les autres procédures administratives.* »

« *Le fait d'avoir du retard a tout remis en cause*, poursuit-il. *On attend l'agrément pour revalider l'accord de crédit, qui avait une durée limitée. Donc il faut revalider une démarche financière avec la banque, revoir le bail avec le propriétaire du centre. Une fois que tout cela est remis en place, il y a trois mois de travaux, et [ensuite], l'ouverture du centre.* »

« *Ça va être un investissement assez lourd, c'est pour cela aussi que ça a retardé le début de la procédure administrative* », ajoute Simon David. Assez lourd, en l'occurrence, un peu moins de 800 000 euros, d'après le chirurgien-dentiste, qui précise que d'éventuelles subventions pourraient contribuer à la structure à posteriori. L'ouverture est espérée « *vers mai* », fait savoir le praticien.

S'étendant sur 300 m², le centre regrouperait six fauteuils d'omnipratique dentaire, deux fauteuils de chirurgie dentaire et trois fauteuils d'orthodontie, ouverts au fur et à mesure de sa montée en activité. « *Après, logiquement, on louerait des vacations à des médecins, qui seraient éventuellement salariés* », complète Simon David. Mais le retard a eu des répercussions sur l'engagement des praticiens. « *On en avait recruté au départ, mais vu le temps que ça a pris, ils sont partis travailler dans d'autres centres,* regrette le co-associé de la SAS. *J'avais aussi une entreprise qui devait commencer les travaux depuis juin […], ce sont des sociétés que l'on demande sur tous les centres qui s'ouvrent, elles ne peuvent pas vous attendre.* »

L'ouverture de Basic-Fit et de l'I-way à SQY Ouest, c'est pour bientôt

LA GAZETTE DE SQY

Les Saint-Quentinois pourront bientôt accéder à Basic-Fit et à l'I-way aux deux niveaux inférieurs du centre commercial, à la place de l'ancien Zara et du Go sport de l'époque.

La troisième phase de rénovation de SQY Ouest s'est finie le 20 janvier lors d'une dernière commission de sécurité avant l'ouverture de la salle de sport Basic-Fit – prévue pour fin janvier/début février - et du complexe de loisirs I-way qui ouvrira le 7 février. Ce dernier propose un simulateur de formule 1, six salles d'escape game et 14 salles de réalité virtuelle.

Cette troisième étape met fin au renouveau du centre commercial SQY Ouest, voulu par le propriétaire du centre commercial, Hammerson. Ce projet avait débuté en octobre 2017, avec l'arrivée du Furet du Nord et s'était poursuivi avec l'installation de plusieurs enseignes tournées vers la restauration, comme le pub, Au bureau.

L'objectif affiché était de rompre avec l'ambiance moribonde qui régnait au centre commercial, suite au départ de Zara, Virgin, ou encore de Go sport, et d'en faire l'une des places fortes des Yvelines en matière de loisirs, culture, sport et restauration (voir l'édition de *La Gazette* du 4 septembre 2018). Les Saint-Quentinois pourront bientôt accéder à Basic-Fit et à l'I-way aux deux niveaux inférieurs du centre commercial, à la place de l'ancien Zara et du Go sport de l'époque.

COLLECTE

PROPRETÉ

TRI ET VALORISATION

SERVICES AUX ENTREPRISES

Depuis 50 ans, Sepur s'engage au service des territoires pour améliorer leur cadre de vie.

Parce que nous considérons chaque territoire comme unique, nous développons des solutions personnalisées en propreté, qui correspondent au plus près à la réalité de votre environnement en milieu rural ou urbain, de vos quartiers et zones d'activités.

Au quotidien, Sepur est à vos côtés pour assurer une gestion optimisée de vos déchets au meilleur prix et apporte des solutions environnementales durables.

Crédits photos : Gettyimages

wellcom

Sepur

Maître d'œuvre en solutions de propreté

www.sepur.com

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

L'Estaca lance une formation sur les véhicules autonomes

Ce cursus de trois ans en alternance est destiné à des techniciens ayant plus de dix ans d'expérience dans la vie active et doit les former aux véhicules autonomes et à leurs technologies.

▶ ALEXIS CIMOLINO

L'Estaca, école d'ingénieurs située à Montigny-le-Bretonneux, vient de signer le 21 janvier dernier une convention actant la mise en place d'une chaire dans le secteur des véhicules autonomes. Cette convention formalise ainsi le lancement de ce cursus mais également le partenariat entre l'école et deux grands groupes industriels basés dans les Yvelines, Renault et Bertrandt.

« *Le besoin est venu en 2017,* explique Seyni M'Baye, directeur international et partenariats à l'Estaca. *Des grands constructeurs français et également des groupements comme la PFA (plateforme de l'automobile, Ndlr) se sont adressés aux écoles en disant : "On a deux grosses problématiques dans les mois qui viennent, l'arrivée confirmée des technologies des véhicules autonomes et qu'il va falloir maîtriser, et la reconversion de salariés qui ne sont pas sur ces thématiques-là". Les industriels ont sollicité plusieurs écoles, et nous, on a fait une proposition, qui a été acceptée : créer un nouveau titre d'ingénieur.* »

La première promotion a fait sa rentrée en septembre et compte dix apprenants. Ceux-ci sont des techniciens ou techniciens supérieurs ayant déjà dix à 15 ans d'expérience et reprenant une formation, de 1 200 heures en trois ans, sous un format alternance, 15 jours à l'école et 15 jours dans l'entreprise, qui paye intégralement la formation. « *L'idée est de pouvoir les former et d'en faire des ingénieurs spécialistes du véhicule autonome et de tout ce qui l'entoure, et de les sensibiliser à toutes les nouvelles technologies liées aux véhicules autonomes* », avance Seyni M'Baye.

La première promotion a fait sa rentrée en septembre

Les futurs diplômés sont encadrés par 30 à 40 enseignants, à la fois enseignants-chercheurs de l'Estaca et ingénieurs déjà en activité au sein des partenaires de l'école d'ingénieurs ignymontaine (Renault, l'institut Vedecom…).

LA GAZETTE DE SQY

Frédéric Strady, directeur général de Bertrandt, Ludovic Busson, président de l'Estaca, et Nadine Leclair, du groupe Renault (de gauche à droite), ont signé une convention actant le lancement de la chaire.

« *Le véhicule autonome soulève encore bien des questions,* déclare de son côté Frédéric Strady, directeur général du groupe Bertrandt. *Pour certaines, ni les constructeurs ni les ingénieristes ne répondront seuls. Ça fait partie d'un écosystème et la formation fait partie de cet écosystème. C'est la raison pour laquelle nous nous engageons durablement avec l'Estaca dans cette chaire* ». Il ajoute que l'enjeu, pour son entreprise, est de « *transformer les compétences de certains de nos ingénieurs ou de nos techniciens à haut potentiel* ».

Ce premier cursus en alternance dans l'histoire de l'école - qui délivre déjà un diplôme d'ingénieur classique obtenu après une formation post-bac en cinq ans – s'intègre après une sélection très stricte. Sélection par l'entreprise, dans un premier temps. L'école, elle, « *analyse les dossiers* » via « *un jury, qui permet au salarié d'intégrer une période de remise à niveau* », informe Seyni M'Baye.

Car la rentrée ne se fait en réalité pas en septembre mais au mois d'avril qui précède : pendant trois mois, jusqu'en juillet, le futur membre de la chaire suit 200 à 250 heures de remise à niveau, qui permettent à des salariés éloignés du système pédagogique depuis plus d'une décennie de « *se remettre à un processus d'apprentissage intense, ce qui n'est pas évident, et pour nous, de réévaluer les compétences de maîtrise d'anglais, […] de maths, de physique, d'électrodynamique, de mécanique* », d'après le directeur international et partenariats de l'Estaca.

Un nouveau jury statue à la fin de cette période sur la capacité du candidat à suivre les trois ans de formation. « *Notre rôle est de dire à l'entreprise si son salarié est apte ou pas* », précise Seyni M'Baye, assurant que, pour la première promotion, tous les candidats ayant suivi la remise à niveau ont pu poursuivre la formation.

Titre d'ingénieur et postes de managers

Ce titre d'ingénieur doit permettre à ses futurs lauréats d'occuper après leur cursus des fonctions managériales. « *Il y a une grosse partie de la formation qui est sur les sciences humaines et sociales, car c'est surtout ce que l'on va leur demander de faire une fois qu'ils seront diplômés,* détaille Seyni M'Baye. *Ils vont devoir gérer des gens, gérer des projets complexes […] non pas pour faire, mais faire faire.* »

Les collectivités comme SQY, ainsi que les différents partenaires de l'Estaca, soutiennent financièrement la chaire. Il faut dire que son coût global est estimé à « *1,250 million d'euros pour cinq ans* » et pour une entreprise, financer une formation représente « *15 000 euros par an par salarié* », fait savoir Seyni M'Baye. D'autres systèmes de modules d'enseignement sur les véhicules autonomes existent en France, mais « *une chaire avec des industriels et ce niveau d'enseignement, cette cible d'étudiants qui sont des salariés, ça c'est unique* », assure-t-il. ■

PLAISIR

Mobilisation contre les nouvelles épreuves du bac au lycée Jean Vilar

Comme devant quelques lycées saint-quentinois, une mobilisation a été organisée devant l'établissement plaisirois contre les nouvelles épreuves anticipées du bac, les E3C.

▶ DAMIEN GUIMIER

« *Non aux E3C* ». Ce slogan a été scandé à quelques reprises devant le lycée Jean Vilar, ce lundi 27 janvier à 8 h. Ce matin-là, plusieurs dizaines de lycéens, avec à leurs côtés quelques professeurs et parents d'élèves, se sont réunis dans le calme pour affirmer leur mécontentement face aux nouvelles épreuves anticipées du bac, les Épreuves communes de contrôle continu (E3C). Des E3C qui ont généré plusieurs mobilisations à Saint-Quentin-en-Yvelines, comme au lycée Villaroy de Guyancourt le 21 janvier, ou encore au lycée des Sept mares le 27 janvier où la suppression de la première session des E3C était demandée.

« *On se mobilise car c'est la première journée des E3C, l'une des premières conséquences de la reforme des lycées* », explique Cynthia, une élève de première. Pour cette nouvelle épreuve du bac, chaque lycée doit choisir sa propre date de passage et son sujet au sein d'une banque nationale commune de sujets. Comme l'explique *Franceinfo*, il est donc possible que plusieurs établissements choisissent les mêmes sujets, alors que certains ont déjà fuité sur les réseaux sociaux vu que les E3C ont débuté la semaine dernière pour certains lycées.

LA GAZETTE DE SQY

Des sujets des E3C ont fuité sur les réseaux sociaux depuis la semaine dernière : « *On trouve que c'est inégalitaire pour ceux qui l'ont déjà passé* », regrette une lycéenne.

« *On trouve que c'est inégalitaire pour ceux qui l'ont déjà passé,* tranche la lycéenne plaisiroise, des sujets ayant fuité imprimés en main. *Et comme les sujets sont choisis et corrigés en local, une même note entre un grand lycée et un autre ne vaudra pas la même chose. Alors que le bac avait partout la même valeur.* » Les élèves regrettent aussi que les épreuves « *se passent dans les mêmes conditions que les cours normaux* », soit à « *plusieurs dizaines dans une classe* » avec certains « *qui utilisent leur téléphone* ». De manière générale, les étudiants semblent unanimes : « *On ne se sent pas préparés, avant que les sujets fuitent, on ne savait pas à quoi se préparer.* »

C'est sur ce point qu'insiste justement Laurence Fortier, présidente de l'Unaape à Plaisir, une fédération de parents d'élèves. « *Les élèves sont en stress permanent depuis le début d'année car il y a trop d'inconnues* », regrette-t-elle, rappelant que cela n'est pas propre au lycée Jean Vilar. « *Tout est communiqué à la dernière minute* », poursuit Laurence Fortier : les conditions et la date de l'épreuve, le type de stylo à utiliser, etc.

Parmi les enseignants présents devant les grilles du lycée, plusieurs pointent aussi des défauts d'organisation, en dénonçant plus largement la réforme des lycées. « *On a eu un accès tardif à la banque des sujets, ce qui nous a empêchés de préparer correctement les élèves* », regrette une prof de langues. « *Il y a des sujets qu'on n'a pas vus en cours,* complète une enseignante de mathématiques. *Et c'est nous qui faisons les barèmes, donc il n'y a pas forcément le même barème pour tous les lycées, ce qui crée une disparité.* » Tous évoquent le « *stress des élèves* », avec des informations sur les E3C qui arrivent au compte-gouttes. ■

TRAPPES

Le local du Secours populaire élargit ses horaires

Jusqu'ici ouverte seulement en semaine, l'antenne de Trappes du secours populaire, a élargi ses horaires au troisième samedi du mois.

L'antenne trappiste du Secours populaire français, située au 25 avenue Paul Vaillant Couturier, affiche désormais de nouveaux horaires d'ouverture. Jusque-là ouvert uniquement en semaine, le local accueillera désormais le public le lundi, de 13 h 30 à 15 h 30, le jeudi, de 13 h 30 à 15 h 30, et le troisième samedi du mois, de 13 h 30 à 15 h 30, avec un vestiaire ouvert au public.

« *Nous avons donc élargi une fois par mois au samedi, afin de permettre à un public plus large de venir* », indique-t-on du côté de l'association. Outre celle de Trappes, plusieurs autres antennes du secours populaire existent à Saint-Quentin-en-Yvelines, notamment à Élancourt, Guyancourt, Magny-les-Hameaux ou encore à La Verrière.

LA GAZETTE DE SQY

EN IMAGE

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Le Vélodrome national s'est mis à l'heure étudiante

Le Salon de l'étudiant en Yvelines s'est tenu le 25 janvier. Pour la première fois, il avait pris ses quartiers à SQY. Toute la journée, 76 exposants, représentant différents établissements d'enseignement supérieur, s'étaient installés au Vélodrome national pour éclairer les lycéens dans leur orientation post-bac. Parmi les visiteurs, on pouvait croiser certains locaux, comme Lisa, en 1re au lycée Saint-François d'Assise de Montigny-le-Bretonneux, qui cherche à intégrer l'armée et semble avoir trouvé son bonheur. « *On a trouvé deux personnes très compétentes, […] on a eu tous les renseignements* », se félicite sa mère, Valérie. Pour Lauriane, venue des environs de Houdan, c'est en revanche plus compliqué. Actuellement en terminale, elle souhaite « *travailler autour des animaux* » et confie qu' « *il n'y pas grand-chose* » dans ce domaine sur le salon.

GUYANCOURT

De nombreux recruteurs présents au Forum de l'emploi

Le Forum de l'emploi du mardi 4 février permettra aux demandeurs d'emploi de rencontrer des entreprises ayant des offres.

Le pavillon Pierre Waldeck Rousseau accueille la deuxième édition du Forum de l'emploi le mardi 4 février. Il permettra de mettre en relation plusieurs agences d'intérim et entreprises ayant des offres d'emploi avec des demandeurs d'emploi. « *Le Forum permet de mettre en lien l'offre et la demande sur le territoire dans des secteurs qui recrutent* », indique le dernier journal municipal de Guyancourt.

« *Cette année, une dizaine d'agences d'intérim seront présentes,* poursuit la commune. *Des recruteurs potentiels seront également là, des institutions comme les armées de terre, de l'air et la marine mais aussi le Centre interdépartemental de gestion qui recrute des personnes dans la fonction publique. Enfin, la SNCF recherchera du personnel ainsi que la société Korian intéressée par des aides-soignants par exemple.* »

Le forum se tiendra de 9 h à 13 h et l'entrée est libre. Plus de renseignements auprès du service emploi de Guyancourt au 01 30 48 33 62 ou sur le site internet de la commune de Guyancourt.

EN BREF

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Promopole affiche désormais un taux de remplissage de 96 %

Les vœux de la pépinière d'entreprises ont été l'occasion pour son président de faire le point sur la situation de la structure, désormais excédentaire dans son fonctionnement.

LA GAZETTE DE SQY

« ***C'est une structure qui n'a plus aucune dette, qui est désormais excédentaire dans son fonctionnement*** », **avance Othman Nasrou (DVD), président de Promopole.**

Le mercredi 22 janvier, la pépinière d'entreprises Promopole, située le long de l'avenue des Prés à Montigny-le-Bretonneux, organisait ses traditionnels vœux de début d'année. À cette occasion, le président de la structure, Othman Nasrou (DVD), également vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines au développement économique et conseiller municipal à Trappes (où il est également candidat, Ndlr), a dressé le dernier bilan de sa mandature qui s'achèvera en mars.

« *C'est l'occasion de vous dire combien Promopole se porte bien,* a adressé Othman Nasrou aux représentants d'entreprises et élus réunis pour l'occasion. *C'est une structure qui n'a plus aucune dette, qui est désormais excédentaire dans son fonctionnement. On a réalisé en 2018 le meilleur résultat de la structure depuis sa création il y a 32 ans.* »

Une liste d'attente d'entreprises pour intégrer Promopole

Promopole affiche ainsi désormais un taux d'occupation de « *96 %* » : « *C'est un bâtiment qui est maintenant complètement plein, on a une liste d'attente [d'entreprises] pour l'intégrer* », ajoute-t-il. Un taux d'occupation qui entraîne quelques difficultés de stationnement. « *Maintenant que la structure est remplie, il faut que les gens puissent se garer,* confirme le président. *On est en train de voir comment améliorer le stationnement autour de Promopole.* » ■

Année 2020 - Photo non contractuelle - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Créteil 343 262 622 - Imprimé en U.E.
POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS.
WWW.MANGERBOUGER.FR

MAGNY-LES-HAMEAUX

Municipales : Lionel Lindemann estime la ville « *mal gérée* »

Le conseiller municipal d'opposition, Lionel Lindemann (SE), est candidat et tête de liste aux élections municipales à Magny-les-Hameaux. C'est la troisième liste à se déclarer dans la commune.

▶ FARAH SADALLAH

« *Je considère qu'il y a mieux à faire* », déclare Lionel Lindemann (SE), candidat aux élections municipales en 2020 à Magny-les-Hameaux, en référence à la gestion de sa ville. Tête de la liste « *Magny citoyens* », ce conseiller municipal d'opposition estime avoir déjà une expérience dans la gestion d'une commune, après avoir été directeur de la communication et de la concertation à Asnières pendant cinq ans.

De sensibilité de centre-droit, Lionel Lindemann affirme n'être encarté à aucun parti. « *La République en marche et Les Républicains nous ont proposé leur investiture. Nous avons dit non* », révèle-t-il à *La Gazette*. Les membres de sa liste seraient apolitiques ou issus du comité local Magny en Marche, selon ses affirmations. Ensemble, ils font le constat suivant : « *Cette ville est mal gérée.* »

La mobilité est un de leurs thèmes de campagne. Selon la tête de liste, elle poserait des difficultés aux Magnycois. « *Il y a un problème d'enclavement. […] Quand on prend la route de Versailles ou qu'on est au niveau de Voisins-le-Bretonneux, il y a des bouchons tous les matins et soirs depuis 25 ans*, explique le candidat, habitant de Magny-les-Hameaux d'où sa famille est originaire. *Il faut régler ce problème.* »

Le vélo comme substitut à la voiture

En réponse à ces difficultés liées au trafic, le candidat projette de mettre en place des structures de coworking, « *pour éviter les déplacements en heures de pointe ou pour ne pas avoir à bouger de la journée* ». Selon lui, il faudrait passer des accords avec les entreprises.

Le vélo comme substitut à la voiture est une autre de ses propositions. « *Il faut développer une vraie alternative à la voiture, car ici sans voiture on ne peut rien faire et les pistes cyclables ne sont pas sécurisées* », lance-t-il. Le candidat donne l'exemple du fils d'un de ses colistiers, qui a décroché un emploi, l'obligeant à partir de chez lui à 4 h du matin. « *En attendant qu'il ait son permis, son père l'emmène tous les matins, car même si c'est dans la commune d'à côté, il est hors de question qu'il prenne son vélo,* raconte-t-il. *Il faut des itinéraires cyclables directs et sécurisés.* »

LA GAZETTE DE SQY

Les membres de sa liste seraient apolitiques ou issus du comité local Magny en Marche, selon ses affirmations. Ensemble, ils font le constat suivant : « *Cette ville est mal gérée.* »

Le réseau de transport des bus est une autre de ses critiques. Les Magnycois se plaindraient de ne pas avoir assez de bus les soirs et les week-ends, remarque Lionel Lindemann. « *Ce problème se règle avec la communauté d'agglomération, la Région et les villes voisines* », assure-t-il.

Le conseiller municipal d'opposition souhaite collaborer davantage avec les villes voisines et l'agglomération. « *Il faut travailler en symbiose avec la communauté d'agglomération, l'État, le Département, la Région et les entreprises* », affirme-t-il, en donnant l'exemple de la mise en place d'un projet d'innovation sur la mobilité : « *Si Supraways se fait, on pourra redéployer des bus à Magny-les-Hameaux. Il faut soutenir ce genre d'initiative et ne pas s'y opposer, car ça bénéficiera à Magny.* »

Justement, le candidat reproche au maire sortant son attitude envers les communes et l'agglomération. « *Le maire dégaine régulièrement des communiqués de presse où il attaque nos partenaires. […] Ça engage mal les discussions. Magny en pâtit et s'isole* », estime-t-il. Le candidat de la liste « *Magny citoyens* » souhaite par ailleurs moins taxer les Magnycois. « *Les impôts communaux ont augmenté de 10 % en 2015, alors qu'ils avaient promis la modération fiscale aux élections de 2014* », assure-t-il.

En attendant le dépôt de candidature à la fin du mois de février, Magny-les-Hameaux compte pour l'instant trois listes pour les municipales : celle du maire sortant Bertrand Houillon (Génération.s, liste SE), celle que veut constituer Dominique Gratpain (SE) et enfin celle de Lionel Lindemann (SE). ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Soirée des métiers et de l'orientation le 29 janvier

De nombreux professionnels de l'orientation seront présents au Pôle jeunesse, pour une soirée de conseils, de ressources, de témoignages et d'animations.

La commune organise une nouvelle édition de sa Soirée des métiers et de l'orientation ce mercredi 29 janvier, de 17 h 30 à 20 h 30, au Pôle jeunesse situé sur le parvis des Sources. Plusieurs professionnels et partenaires seront présents pour renseigner les jeunes sur de nombreux sujets tels que la poursuite d'études, les métiers, le service civique, etc. « *Elle s'adresse aux collégiens, lycéens ainsi qu'aux étudiants, jeunes actifs souhaitant se réorienter ou faire une année de césure, ainsi qu'aux parents* », indique le site internet de la commune.

En plus des différents pôles thématiques, une conférence sur inscription est également prévue à 18 h sur le thème « *Projet d'orientation* ». « *Un escape game spécial orientation permettra également aux participants d'aborder de façon ludique et détendue les questions autour des métiers et du projet d'orientation* », précise également la municipalité. L'entrée à cette soirée est gratuite et ouverte à tous.

EN BREF

VILLEPREUX

C'est parti pour l'aménagement de la pépinière

Inutilisé depuis des années, ce site boisé de 8 hectares deviendra un lieu de promenade à l'issue des quatre mois de travaux qui viennent de commencer.

LA GAZETTE DE SQY

D'après l'agglomération, les travaux d'aménagement permettront « *de valoriser le site en faveur de la biodiversité et des usagers* ».

Le site boisé de 8 hectares, situé le long de la RD98 entre le V-park et les Hauts du moulin, affichera prochainement un tout nouveau visage. Les travaux pour transformer ce lieu en espace forestier préservé viennent de débuter et sont prévus pour durer « *quatre mois* », sous réserve des conditions météo, selon le site internet de Saint-Quentin-en-Yvelines, qui pilote ce projet sur lequel planche la Ville depuis plus de dix ans (voir *La Gazette* du 5 février 2019).

D'après l'agglomération, les travaux d'aménagement permettront « *de valoriser le site en faveur de la biodiversité et des usagers* ». Cela, « *en aménageant une voie verte, en créant une clairière de 6 000 m² à l'intérieur de la forêt, en créant des chemins forestiers afin de faciliter les liaisons avec le reste de la ville (liaisons douces qui relieront le V-Park, le collège, le complexe du Jeu de Paume, le Trianon et les Hauts du moulin)* », énumère sqy.fr. Le coût des travaux est estimé à 323 687 euros.

Création d'une clairière de 6 000 m²

Par le passé, ce site boisé servait à l'arboriculture mais l'activité s'était arrêtée au début des années 1980. Il était divisé en de multiples parcelles et la Ville avait dû convaincre les différents propriétaires de lui céder les parcelles afin d'y envisager le projet qui voit désormais le jour. ■

EN BREF

GUYANCOURT

Un forum d'orientation pour les collégiens

Il se tiendra au pavillon Pierre Waldeck Rousseau le vendredi 31 janvier, et est destiné aux collégiens de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le vendredi 31 janvier, le pavillon Pierre Waldeck Rousseau accueille le Forum de la voie professionnelle. Ce rendez-vous tout public se déroulera de 16 h 30 à 19 h 30. « *Une quarantaine d'exposants représentant des lycées professionnels, des centres de formation et des professionnels de l'orientation scolaire et professionnelle se mobilisent pour accompagner les jeunes dans leur parcours* », indique le site internet de Guyancourt.

Une psychologue sera également présente pour proposer « *des entretiens individuels pour échanger sur des questions liées à l'orientation : comment aborder ce sujet avec son enfant, comment lui donner confiance, comment gérer la pression de l'orientation…* », poursuit ville-guyancourt.fr. Toujours le 31 janvier au pavillon Pierre Waldeck Rousseau, un événement consacré uniquement aux établissements scolaires, sur réservation, se tiendra de 9 h à 16 h 30. ■

Erratum

Une imprécision a été commise dans l'article consacré à la candidature de Patrick Ginter pour les élections municipales de Plaisir. Notre article pouvait laisser penser que la liste de Patrick Ginter était soutenue par La République en marche. Ce n'est pas le cas, sa liste est sans étiquette, n'est pas investie par En marche et nous indique ne pas le souhaiter. Par ailleurs, Brice Voirin-Métairie et Brice Fabry étaient conseillers municipaux délégués et non adjoints comme nous l'indiquions par erreur. Nous présentons nos excuses aux principaux concernés ainsi qu'à nos lecteurs pour ces imprécisions.

PLAISIR

Le Centre hospitalier veut regrouper ses activités sur un seul site

La direction du Centre hospitalier de Plaisir organisait ses vœux la semaine dernière et a dressé les objectifs du déplacement de la psychiatrie, actuellement à Charcot, du côté du site Mansart.

▶ DAMIEN GUIMIER

Après la fusion début 2018 du centre hospitalier Charcot et de l'Hôpital gérontologique et médico-social (HGMS), le Centre hospitalier de Plaisir ambitionne depuis quelque temps de réunir ses activités, actuellement séparées par la RD11, sur un seul et même site : le site Mansart de l'ex-HGMS. Lors des vœux du Centre hospitalier de Plaisir, le jeudi 23 janvier, la direction de l'hôpital a annoncé que 2020 devrait permettre de définir ce projet.

> **« Actuellement, on est dans les études »**

« *Actuellement, on est dans les études. On a fait un état des lieux financier [du centre hospitalier], les études ont démontré que ça va bien, donc on peut enclencher le projet de déménagement de l'hôpital Charcot ici (sur le site Mansart Ndlr) avec des réhabilitations voire des constructions,* explique Joséphine Kollmannsberger (LR), maire de plaisir et présidente du conseil de surveillance du Centre hospitalier de Plaisir. *Et là, on aura un vrai centre hospitalier unifié : dans les quatre-cinq ans, on aura une visibilité différente de l'hôpital.* »

« *Notre objectif est d'avoir dressé à la mi-2020 des perspectives claires pour nous permettre de nous projeter dans des échéanciers dans les domaines les plus importants d'un point de vue patrimonial* », complète dans son discours Guillaume Girard, le nouveau directeur délégué du Centre hospitalier de Plaisir. Cette ambition se décline ainsi en plusieurs parties, à court terme comme à moyen-long terme.

LA GAZETTE DE SQY

« Notre objectif est d'avoir dressé à la mi-2020 des perspectives claires pour nous permettre de nous projeter dans des échéanciers dans les domaines les plus importants d'un point de vue patrimonial », explique Guillaume Girard, le directeur délégué du Centre hospitalier de Plaisir.

L'une d'elles concerne la psychiatrie, actuellement localisée dans plusieurs pavillons sur le site de l'ex-hôpital Charcot. Pour mémoire, la construction d'un bâtiment flambant neuf, devant réunir les services de santé mentale, avait débuté en 2005 sur le terrain de Charcot. Mais des déboires de construction, malgré plusieurs tentatives d'y remédier pendant des années, ont empêché son ouverture, donc le bâtiment est aujourd'hui vide. « *Notre objectif est de relancer un travail en interne avec les équipes médicales et soignantes, avec les élus et la tutelle, pour relocaliser ces lits sur le site Mansart* », annonce désormais Guillaume Girard.

Alors que le bâtiment qui n'aura jamais ouvert était prévu pour « *140 lits* », le nouveau projet devrait en comprendre « *un peu moins* » car « *l'offre sur le territoire a évolué* », même si « *le nombre n'est pas encore défini* », d'après le directeur délégué. Mais en attendant que ce projet voit le jour, il annonce des investissements rapides dans les actuels pavillons de psychiatrie : « *On va faire des travaux, qui vont démarrer là, à l'intérieur de ces pavillons, pour améliorer les conditions de travail des personnels, mais surtout d'hospitalisation des patients.* »

Des investissements pour les pavillons de psychiatrie dès cette année

Cette relance du projet a été saluée par la vice-présidente de la Commission médicale d'établissement (CME) du Centre hospitalier de Plaisir, le docteur Cécile Omnes, pendant son discours de vœux. « *Je ne vous cache pas que le projet de relancer le bâtiment et les installations de psychiatrie ne peut que nous faire plaisir et on n'a qu'une envie : c'est d'y croire*, a-t-elle déclarée. *Parce que travailler dans des conditions aussi déplorables auprès des patients est un peu compliqué à expliquer. Et ça va être l'occasion de pouvoir montrer à nouveau à quel point notre établissement [...] a les capacités d'être précurseur.* »

L'un des autres volets du projet du Centre hospitalier de Plaisir concerne l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de 220 lits, situé sur le site Mansart de l'ex-HGMS. « *Il y a un Ehpad à moderniser, parce qu'il est aujourd'hui installé sur trois bâtiments différents, avec des conditions d'accueil et de prise en charge hétérogènes,* indique Guillaume Girard. *C'est un projet de modernisation qu'il faut qu'on définisse, avec l'idée de regrouper les lits sur un même bâtiment, dans des locaux plus adaptés, pour améliorer la prise en charge.* » Autant de projets qui devraient donc changer le visage du Centre hospitalier de Plaisir au cours des cinq prochaines années, selon nos différents interlocuteurs. ■

Plaisir aurait-elle enfin trouvé un médecin pour sa maison de santé ?

Le tant attendu projet de Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) aurait connu de récentes nouvelles avancées. Depuis plusieurs années, la municipalité est en effet à la recherche d'un médecin généraliste, dernier élément manquant pour le lancement de la construction d'un tel établissement (voir *La Gazette* du 16 avril 2019). Médecin généraliste qui serait en bonne voie d'être trouvé, comme nous l'a confié la maire Joséphine Kollmannsberger (LR), en marge des vœux du Centre hospitalier de Plaisir.

Pascal Bellon, directeur général du centre hospitalier (en direction commune avec trois autres établissements locaux, Ndlr), a annoncé lors de ses vœux que « *l'ouverture à la ville* » voulue par l'hôpital trouverait une « *première illustration très concrète dans les prochaines semaines avec l'installation dans nos locaux d'une maison de santé pluriprofessionnelle qui fédère plusieurs métiers pour favoriser des prises en charge globales et adaptées* ».

En effet, en attendant la construction de la MSP, l'hôpital de Plaisir devrait louer d'anciens locaux de consultation actuellement inoccupés, dans un premier temps à un groupement de professionnels paramédicaux. Un ostéopathe et un psychologue font partie des premiers professionnels espérés pour mars. Cette location devrait être temporaire, en attendant la construction de la MSP, pour laquelle la commune aurait enfin trouvé un médecin généraliste.

Si elle reste mesurée « *tant que ce n'est pas signé* », Joséphine Kollmannsberger nous confirme avoir reçu l'accord verbal d'un généraliste pour intégrer la MSP. « *C'est un médecin qui devrait arriver au printemps, […] il y a un vrai travail en cours, ça fait des années qu'on bosse sur ce sujet*, apprécie la maire. *Pour construire une maison médicale, il faut minimum deux ans. Donc l'intermédiaire va être dans les locaux mis à disposition par l'hôpital.* »

EN BREF

YVELINES

La Poste annonce 150 recrutements de facteurs pour 2020

L'opérateur de services postaux français annonce une nouvelle campagne d'embauches pour cette année. Les personnes intéressées peuvent dès à présent postuler.

Après l'annonce de son intention d'embaucher 130 facteurs dans les Yvelines en 2019, La Poste a indiqué vouloir faire encore plus de recrutements cette année. D'après un communiqué de l'opérateur de services postaux, ce sont ainsi « *150 facteurs* » qui seront recrutés en 2020 dans le département. « *Au total en Île-de-France, ce sont 1 000 nouveaux facteurs qui rejoindront La Poste cette année* », précise le communiqué, rappelant compter « *70 000 facteurs* » en France. Des facteurs dont le métier évolue.

« *Il livre de plus en plus de colis et réalise des prestations de services de proximité,* indique La Poste. *Malgré la baisse du courrier, le métier de facteur est donc un métier d'avenir, avant tout relationnel, polyvalent, connecté et qualifié.* »

Une fois embauchés, les facteurs passeront par une formation « *de 15 jours, dédiée au métier de la distribution et de son environnement, au management de la santé et à la sécurité au travail* » et « *travailleront dans le département où ils auront postulé* », assure le communiqué. Les personnes intéressées peuvent dès à présent postuler en se rendant sur le site internet laposterecrute.fr. ■

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

« Malgré la baisse du courrier, le métier de facteur est donc un métier d'avenir, avant tout relationnel, polyvalent, connecté et qualifié », indique La Poste.

EN BREF

ÎLE-DE-FRANCE

Création d'un passe Navigo « *junior* » à 24 euros par an

Lors de ses vœux le 20 janvier, la présidente d'Île-de-France mobilités, Valérie Pécresse (Libres) a annoncé la création d'un passe Navigo pour les enfants de 4 à 11 ans à partir du 1er septembre.

Les enfants âgés de 4 à 11 ans pourront bénéficier d'un passe Navigo « *junior* » à 24 euros par an à partir du 1er septembre 2020. C'est l'une des annonces faites par la présidente d'Île-de-France mobilités (IDFM), Valérie Pécresse (Libres), également présidente de la Région Île-de-France, lors de ses vœux le lundi 20 janvier.

Une mesure à 30 millions d'euros par an

« *Les transports sont gratuits pour les moins de 4 ans. Les collégiens, lycéens et étudiants ont le passe Imagine R, les actifs ont le passe Navigo remboursé à 50 % par les employeurs, et nous avons mis en place l'an dernier le Navigo Senior à 50 % pour les retraités*, a rappelé Valérie Pécresse dans les colonnes du *Parisien*. *Il manquait quelque chose pour les enfants de maternelle et élémentaire.* »

Ce passe Navigo « *Junior* » permettra ainsi aux jeunes enfants d'emprunter tous les transports en commun franciliens. Pour en bénéficier, il faudra s'inscrire sur le site internet Imagine R d'après la présidente de Région, qui voit également dans ce geste « *un moyen de sensibiliser les enfants à l'importance d'avoir un titre de transport et de lutter contre la fraude* ». Une mesure qui coûterait environ 30 millions d'euros par an à IDFM, pour laquelle Valérie Pécresse table sur environ 200 000 souscriptions d'enfants. ■

VILLEPREUX

Municipales : Ses questionnaires aux autres candidats l'ont amené à monter sa propre liste

Se disant déçu du refus obtenu de la part de trois candidats sur quatre suite aux questionnaires qu'il leur a soumises sur leurs projets pour la ville, Kouros Golgolab a décidé de se présenter en mars.

▶ ALEXIS CIMOLINO

LA GAZETTE DE SQY

***« Devant ces comportements, le constat était évident. Ces personnes seront incapables de gérer la commune comme elle doit l'être »*, justifie Kouros Golgolab, qui a décidé de présenter sa candidature aux prochaines élections municipales.**

Quand interroger un candidat conduit à se présenter soi-même aux élections municipales. À la tête du mouvement Notre Villepreux, Kouros Golgolab (LR à titre personnel, liste SE) a finalement décidé le mois dernier de mener sa propre liste, « *Tout simplement Villepreux* », lors du scrutin de mars prochain. « *En tant que président de copropriété [aux Hauts du moulin], les gens viennent me voir […], je suis amené à leur répondre car je suis considéré comme leur référent local,* explique ce novice en politique, médecin de 53 ans, habitant Villepreux depuis 2002. *Des questions se sont ajoutées sur toute la ville à un ensemble de questions que je souhaitais poser aux politiques.* » Il raconte avoir sollicité les candidats mais essuyé plusieurs refus, et va jusqu'à assurer avoir été « *insulté* » voire « *menacé de procédure judiciaire* ».

« *Ils m'ont dit "Va faire une liste électorale si tu veux, on va voir ça pendant la campagne"[…]. J'ai dit "Mais je ne suis pas candidat, je viens chercher des solutions"* », estime-il. Seul l'échange avec le maire actuel, Stéphane Mirambeau (LREM, liste SE), a finalement été publié dans son intégralité sur notrevillepreux.fr. Une alliance entre les deux hommes était d'ailleurs évoquée mais a finalement échoué (voir encadré). Sur son site internet, Kouros Golgolab assure que sa démarche était « *désintéressée et aurait dû permettre à des candidats responsables […] de me répondre simplement* ». « *Devant ces comportements, le constat était évident,* écrit-il. *Ces personnes seront incapables de gérer la commune comme elle doit l'être.* »

> ***« Un mandat unique de six ans »***

Ainsi est née la liste qu'il conduira, « *Tout simplement Villepreux* », liste « *citoyenne* », « *sans étiquette* » et rassemblant des personnes « *qui veulent changer les choses et adhèrent aux questions posées et aux changements* », selon Kouros Golgolab. Se disant Gaulliste, et adhérent Les Républicains à titre personnel, il refuse tout soutien de parti politique, qu'il estime « *contre-productif* ». La liste est « *désormais complète avec plus de 33 colistiers* », et compte des membres aux profils diversifiés : « *Il y a [des personnes] de tous âges et de tous bords.* »

Kouros Golgolab a publié une liste de 12 propositions pour la ville sur son site internet de campagne. En numéro un, on retrouve la santé. Il souhaite implanter un centre médical privé ouvert de 8 h 30 à minuit, sept jours sur sept, « *centre de garde* » qui « *sans être un service des urgences, peut, avec un ou deux médecins, […] répondre aux urgences essentielles, et débriefer, traiter, faire les ordonnances, et éviter le passage aux urgences conventionnelles, qui sont saturées* », le tout au « *tarif sécurité sociale* » et « *sans coût supplémentaire pour la ville* ».

Outre la santé, Kouros Golgolab met aussi en avant la culture, la sécurité et l'éducation. Il entend ainsi exploiter le théâtre, créer un musée sur la commune et recruter des policiers supplémentaires. Enfin, sur l'urbanisation, il s'oppose au projet Central park, tout en reconnaissant le besoin de remplir les obligations en matière de logements, en construisant de manière « *raisonnable* » et en réhabilitant l'existant. Enfin, s'il est élu, Kouros Golgolab promet de n'effectuer qu'« *un mandat unique de six ans* ». ■

Une alliance avortée avec le maire

Kouros Golgolab (LR, liste SE) l'affirme : « *Parmi les quatre têtes de liste, seul le maire de la commune, a accepté de nous répondre.* » Stéphane Mirambeau (LREM, liste SE) a en effet répondu début décembre aux questions formulées par le représentant de Notre Villepreux, qui n'avait alors pas encore annoncé sa candidature aux prochaines municipales. Un rapprochement avec la liste de l'édile a même été envisagé, alors que Kouros Golgolab affirme avoir déjà refusé en 2007 une collaboration souhaitée par celui qui allait alors devenir maire de Villepreux.

Nouvelle tentative et nouvel échec deux mandats plus tard. Cette fois-ci, une alliance avait manifestement débuté : elle n'aura duré que « *12 jours* », selon Kouros Golgolab. « *Il aurait été difficile d'aller derrière lui, à cause des problèmes actuels : implosion de la majorité et rumeurs que l'on entend et sur lesquelles je n'ai aucune certitude (le maire a fait l'objet de deux plaintes pour harcèlement sexuel, Ndlr)* », avance-t-il, ajoutant sur son site internet que la liste menée par l'édile « *risquait de prendre une place prépondérante au sein de la mairie si elle obtenait la confiance* », ce qu'il estime « *pas concevable pour une ville qui aspirait au changement* ». Par ailleurs, Kouros Golgolab évoque dans les médias locaux des désaccords, notamment sur la culture et l'urbanisation de la ville.

Du côté de Stéphane Mirambeau, la version est évidemment différente et les mots très forts. Dans une publication du 22 décembre sur les réseaux sociaux, soit 11 jours après sa réponse au questionnaire de Kouros Golgolab, l'édile traite ce dernier de « *misérable* » et l'accuse d'avoir voulu « *récupérer les membres de [s]a liste* », « *s'appuyer sur mes soutiens encore nombreux* », « *se servir de ma présence à ses côtés mais avant tout … de me faire disparaître comme si je n'étais qu'un simple pantin* ». La tentative d'alliance entre les deux hommes semble déjà bien loin.

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Stéphanie Jamain, quatrième candidate déclarée pour les municipales

À la tête de la liste « *Énergie positive* », ce sera sa première candidature à une élection. Stéphanie Jamain (SE) propose un programme fondé notamment sur l'écologie, la concertation et le lien social.

▶ DAMIEN GUIMIER

Une quatrième liste est récemment entrée dans la course pour les municipales de mars prochain. Nommée « *Énergie positive* », elle sera portée par Stéphanie Jamain (SE), novice en politique et très engagée dans le tissu associatif clétien. Cette liste, présentée comme « *citoyenne* », propose un programme axé principalement sur le développement durable, la concertation et le vivre-ensemble.

Les prémices de la liste « *Énergie positive* » remontent à la création en février 2019 de l'association « *Construisons ensemble les Clayes de demain* », dont Stéphanie Jamain est présidente (Nicolas Hue, également candidat aux municipales a participé pendant quelques mois à ce travail de concertation, Ndlr). « *Notre objectif était de rencontrer les Clétiens, pour savoir ce qu'ils attendaient par rapport au cadre de vie, aux services…* », raconte Stéphanie Jamain, habitante des Clayes-sous-Bois et mère de famille, qui met en avant son « *fort engagement associatif* ».

LA GAZETTE DE SQY

En se présentant pour la première fois à un scrutin électoral, Stéphanie Jamain (SE) entend « *apporter [s]on regard neuf et proposer quelque chose de différent* » aux Clétiens.

Notamment membre du bureau d'une association sportive clétienne, des parents d'élèves d'une école et de l'association créée « *pour préserver le centre de loisirs des Bruyères* », l'engagement politique est pour elle une suite logique : « *J'ai aussi toujours été intéressée par ce qu'il se passait dans ma ville.* » En se présentant pour la première fois à un scrutin électoral, Stéphanie Jamain entend « *apporter [s]on regard neuf et proposer quelque chose de différent* » aux Clétiens.

> ***« Une vraie politique de développement durable »***

Dans son projet, comme pour la quasi-intégralité des candidats, l'environnement figure en première position. « *On veut mettre en place une vraie politique de développement durable* », affirme Stéphanie Jamain, sans vouloir dévoiler trop tôt ses propositions. La démocratie participative fait aussi partie de ses axes de campagne.

« *On a également envie de travailler avec les Clétiens, de les concerter* », explique-t-elle, regrettant par exemple « *un manque de concertation* » sur le projet de l'ancien centre de loisirs des Bruyères. « *Énergie positive* » propose ainsi la diffusion des ordres du jours des conseils municipaux en amont, ou encore la diffusion de ces derniers en direct. Son troisième axe de campagne est « *le développement de la convivialité, du vivre-ensemble, du lien social* ».

La liste « *Énergie positive* » sera « *une vraie liste sans étiquette, avec aucune personne encartée à un parti politique et aucun soutien de parti politique* », assure Stéphanie Jamain. Elle a déjà pratiquement complété sa liste, qui sera « *très plurielle* » avec la présence de « *tous les âges, de tous les quartiers, de toutes les professions* ». En mars prochain, elle se retrouvera face à Philippe Guiguen (DVD), Nicolas Hue (DVG) et Anne-Claire Frémont (SE). ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Les habitants réfléchissent à l'Hypercentre de demain

Les Ignymontains ont fait des propositions d'aménagement pour la rénovation de l'Hypercentre à Montigny-le-Bretonneux, lors de deux ateliers de réflexion, le 23 janvier, au Musée de la Ville.

▶ FARAH SADALLAH

« *La ville nouvelle a vieilli et ne répond plus aux besoins des habitants* », constate Narjiss Berrada, pilote de l'étude sur la rénovation de l'Hypercentre pour l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Le 23 janvier, au Musée de la Ville, cette urbaniste anime avec ses collaborateurs de l'agence de paysagistes Tn+ et de l'agence d'urbanistes Fortier, deux ateliers de réflexion sur la rénovation de l'Hypercentre de Montigny-le-Bretonneux. Ces ateliers font partie de la première phase du projet visant à définir les priorités de cette réhabilitation. Une marche urbaine de repérage avait déjà eu lieu début décembre.

Datant de la fin des années 70 et de la fin des années 80, cet Hypercentre s'étend de la gare de SQY à la place Truffaut, en passant par l'avenue du Centre, la place Pompidou et le canal urbain. « *[Cet espace] souffre d'un certain vieillissement ainsi que d'un problème de lisibilité et d'attractivité* », peut-on lire dans l'Ignymontain de décembre 2019. Dans le même magazine, le maire de Montigny-le-Bretonneux, Jean-Luc Ourgaud (DVD), annonce une volonté de restructurer et de renouveler les espaces publics et le centre commercial afin de redynamiser le centre-ville.

> « ***Je désespère de voir le centre-ville se ternir*** »

Dans la salle Léo Ferré du Musée de la Ville, une vingtaine d'habitants de la commune, plutôt des seniors, sont venus participer à la concertation organisée à midi. « *Je désespère de voir le centre-ville se ternir,* dévoile Jean, la soixantaine, habitant la commune depuis 1981. *C'était la ville la plus jeune de France, il y avait du mouvement. […] Là on dirait que ça s'est arrêté.* » Pendant cet atelier de deux heures, autour de trois tables ludiques, munies de cartes de l'Hypercentre, de pictogrammes, et d'images, les Ignymontains sont souvent tombés d'accord sur l'importance de ramener la nature dans le centre, d'avoir plus de zones piétonnes et cyclables, et plus d'animations.

LA GAZETTE DE SQY

Alors les idées fusent pour faire renaître le centre-ville, ouvrir « *des boutiques éphémères* », installer « *des expositions temporaires* », et faire « *des cinémas plein air* » font l'unanimité.

« *On peut peut-être commencer par discuter du canal* », annonce un Ignymontain à l'une des trois tables dès le début de l'atelier. « *J'aimerais avoir de l'eau qui coule en continu et que ça fasse du bruit* », ajoute un autre habitant, qui reçoit l'approbation générale des autres participants. À une autre table, la place Truffaut prend une tout autre forme. Les participants réfléchissent à l'installation d'un miroir d'eau, afin de laisser ce lieu devenir le centre de toutes les animations. La végétation n'est pas pour autant laissée de côté. Dans leurs choix d'images, illustrant des moments de vie animés en centre-ville, beaucoup montrent des espaces verts avec des arbres.

Sachant que les points ombragés manqueraient à priori dans l'Hypercentre. « *[Place Pompidou], il faut de l'ombre. On pourrait mettre des oliviers dans des pots* », propose une femme très active pendant l'atelier. « *Et pourquoi pas des bambous pour faire des touffes de verdure ?* », complétera une autre. En revanche, d'autres habitants n'arrivent pas à se mettre d'accord sur la mise en place de jardins partagés. « *On aimerait bien, car c'est agréable, mais les gens qui entretiennent sont peu nombreux. […] Je n'y crois pas* », reconnaît un Ignymontain.

Les vélos et les zones piétonnes arrivent rapidement dans les conversations. « *Faut mettre des bancs partout, on ne peut pas s'asseoir* », « *il n'y pas de pistes cyclables* », « *enlever le stationnement* », « *faire plus de parkings vélos* ». L'une des participantes propose alors une piste douce et continue, pour vélos et piétons, depuis l'avenue Nicolas About jusqu'à la gare de SQY, avec une part réduite réservée à la voiture.

> **Ouvrir « *des boutiques éphémères* »**

L'animation est l'autre clé de voûte de l'atelier. Jean craint que sa ville ne soit devenue « *une ville dortoir* ». Alors les idées fusent pour faire renaître le centre-ville. Ouvrir « *des boutiques éphémères* », installer « *des expositions temporaires* », faire « *des cinémas plein air* » font l'unanimité. Le marché est aussi un sujet de discussion. « *On pourrait mettre un marché de producteurs locaux place Pompidou ?* », propose un participant.

À la fin de l'atelier, certains se rendront compte que deux heures n'auront pas été suffisantes. Le 29 février aura lieu une séance de restitution, pour mettre en commun toutes les propositions. En attendant, la pilote d'étude et son équipe vont organiser des camé-ras trottoirs pour interviewer « *les salariés qui ne viennent pas* » à ce genre d'atelier, constate Narjiss Berrada. Ils comptent également intervenir dans les lycées et les universités. ■

LA VERRIÈRE

La commune obtient le passage du bus PMI

L'été dernier, la Ville avait sollicité le Département pour obtenir le passage du bus itinérant de la Protection maternelle et infantile. Il devrait désormais passer une fois par mois à compter de mars.

▶ DAMIEN GUIMIER

Le bus itinérant de la Protection maternelle et infantile (PMI) s'arrêtera une fois par mois à La Verrière à compter de mars pour offrir des consultations gratuites aux familles d'enfants de moins de six ans. Ce dispositif a été mis en place par le conseil départemental il y a désormais trois ans, notamment pour pallier la décision de fermer plusieurs centres PMI yvelinois, dont celui de La Verrière. Depuis sa mise en service, le bus PMI – avec à son bord un chauffeur, un médecin et une infirmière-puéricultrice – sillonne une dizaine de communes rurales yvelinoises, auxquelles s'est ajoutée Magny-les-Hameaux il y a un an.

En juin 2019, la maire de La Verrière, Nelly Dutu (PCF), avait pris sa plume pour demander au président du conseil départemental, Pierre Bédier (LR), à ce que le bus PMI marque également un arrêt dans sa commune. « *Les mesures de prévention médicale, de dépistage des handicaps, de soutien et de conseil aux parents en matière de sommeil, d'éveil, d'alimentation sont fondamentales mais malheureusement insuffisamment dispensées avec la restructuration des PMI,* écrivait alors Nelly Dutu. *Cet éloignement de l'offre pédiatrique est préjudiciable à la santé des enfants et à leur développement.* »

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Même si elle se félicite de cette nouvelle, la commune estime qu'« *il faudra solliciter plus de moyens pour les enfants et nous continuerons de demander un véritable service pour la PMI* ».

Une demande à laquelle le Département a récemment répondu favorablement, comme l'a annoncé La Verrière dans son dernier journal municipal. Une information que nous a confirmée le conseil départemental, nous précisant qu'il s'agit d'une réponse à la demande de la maire, conjuguée à la fermeture de la PMI de La Verrière en 2015 et au « *manque de médecins et plus particulièrement de pédiatres* » dont pâtit la commune. Le Département nous précise que ce nouvel arrêt dans l'itinéraire du bus PMI, « *est possible à mettre en œuvre dans la mesure où le bus est disponible un jeudi par mois* ». La première journée de consultations est prévue pour mars.

> « ***C'est une première victoire*** »

Une annonce dont s'est satisfaite la municipalité dans le dernier journal communal, tout en restant mesurée. « *Même si cela semble nettement insuffisant, c'est une première victoire pour le suivi pédiatrique des enfants de La Verrière,* souligne le magazine municipal de décembre. *Bien évidemment, il faudra solliciter plus de moyens pour les enfants et nous continuerons de demander un véritable service pour la PMI.* » Alors que les communes de Magny-les-Hameaux et de La Verrière ont vu leurs demandes de passage du bus PMI approuvées, cela sera-t-il également le cas pour Coignières, qui l'a également sollicité au Département en juillet 2019 ? ■

YVELINES

Derniers jours pour s'inscrire sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale de sa commune. Les personnes pour qui ce n'est pas encore le cas ont jusqu'au vendredi 7 février.

Les élections municipales des 15 et 22 mars prochain approchent à grands pas. Depuis la réforme électorale de l'an dernier, l'inscription sur les listes électorales de sa commune est désormais possible jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin, soit le vendredi 7 février pour les prochaines municipales. Les personnes déjà inscrites sur les listes n'ont pas à le refaire, mais ceux qui ont changé de communes le doivent pour pouvoir voter.

Les inscriptions sur les listes électorales peuvent être faites en ligne sur service-public.fr ou en mairie. Dans les deux cas, il faut remplir un formulaire d'inscription, et fournir une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile. Par ailleurs, les électeurs peuvent vérifier s'ils sont bien inscrits sur les listes électorales sur le site internet service-public.fr.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► FARAH SADALLAH

Les Clayes-sous-Bois
Deux mineurs loupent leur racket et se font arrêter

Le 24 janvier, vers 19 h 30, un jeune d'une vingtaine d'années rentrait chez lui aux Clayes-sous-Bois, quand il se fait aborder par deux jeunes de 14 et 17 ans. « *Ils se sont rapprochés de lui et lui ont demandé comment ça allait. Puis ils lui ont dit de donner tout ce qu'il avait* », raconte une source policière.

> **« Ils lui ont dit de donner tout ce qu'il avait »**

Mais le jeune était suffisamment proche de chez lui pour que son père le voie et se rende compte que quelque chose n'allait pas. Se voyant démasqués, les voleurs ont pris la fuite. Le père a prévenu la police. Il leur a fait un descriptif des deux recherchés et a indiqué la direction qu'ils avaient prise.

Les deux jeunes ont finalement été retrouvés. « *Ils ont été placés en garde à vue, puis remis en liberté. Ils seront convoqués devant le juge des mineurs en mai 2020* », annonce une source proche de l'enquête. ■

Plaisir
En plein chagrin d'amour, il gaze la chambre de son ex

Ils ont été en couple pendant un an. Il était amoureux d'elle. Elle a finalement décidé de rompre il y a trois semaines et il ne l'a pas supporté. Le 20 janvier, ce jeune homme de 17 ans est venu chez elle à Plaisir pour la énième fois, mais cette jeune femme, âgée de 17 ans, n'a pas voulu le faire rentrer. Il a alors gazé sa chambre via sa fenêtre entrouverte.

« *Il revenait régulièrement chez elle. Il la relançait par texto. Mais elle ne voulait plus avoir de contact avec lui*, raconte une source policière. *Il ne voulait pas rompre et a mal pris la rupture.* » La police l'a arrêté et placé en garde à vue. Il s'est vu notifier un contrôle judiciaire en attendant son jugement. Il n'a plus le droit d'entrer en contact avec elle. ■

Trappes
Montée des violences entre bandes rivales ce week-end

Plusieurs rixes ont eu lieu ce week-end à Trappes, entre des jeunes de la commune et de Saint-Cyr-l'École. Il y a eu plusieurs interpellations. Deux jeunes sont passés en comparution immédiate le 27 janvier.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Tout a commencé dans la soirée du 24 janvier. Une rixe se préparait dans le square de la Commune à Trappes. Selon une source policière, dix jeunes étaient armés de bâtons et rassemblaient des pierres.

Règlement de comptes entre bandes rivales. Plusieurs rixes ont éclaté les 24 et 25 janvier à Trappes entre des jeunes de la commune et de Saint-Cyr-l'École. 15 adolescents et jeunes majeurs ont été interpellés ce week-end. Deux d'entre eux sont passés en comparution immédiate le 27 janvier.

> **Un autre portait trois couteaux sur lui**

Tout a commencé dans la soirée du 24 janvier. Une rixe se préparait dans le square de la Commune à Trappes. Selon une source policière, dix jeunes étaient armés de bâtons et rassemblaient des pierres. L'un d'entre eux possédait une réplique d'un Glock, une arme à feu avec des cartouches à gaz. Un autre portait trois couteaux sur lui. Ils ont tous été interpellés.

15 minutes plus tard, une cinquantaine de personnes s'affrontaient allée des Yvelines. La rixe s'est poursuivie jusqu'à la gare de Trappes. Quatre personnes ont été arrêtées, mais il s'est avéré qu'elles étaient plus des victimes que des agresseurs.

Le 25 janvier, les bagarres ont repris à Saint-Cyr. Dix voitures ont été dégradées. Mais les agresseurs ont fui à bord d'un fourgon. Le 26 janvier, un véhicule similaire a été contrôlé par la police. Une matraque télescopique a été retrouvée à bord. Le conducteur est soupçonné d'avoir participé aux rixes du week-end. Il a été placé en garde à vue. ■

Saint-Quentin-en-Yvelines
Plusieurs cas de violences conjugales ce week-end

Du samedi 25 au dimanche 26 janvier, la police est intervenue quatre fois pour des cas de violences conjugales dans les communes de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Sur deux jours, les forces de l'ordre sont intervenues à quatre reprises pour des cas de violences conjugales. Du 25 au 26 janvier, ce sont plusieurs communes de Saint-Quentin-en-Yvelines qui sont concernées par ces interventions.

Le 25 janvier, à Voisins-le-Bretonneux, une dispute a éclaté entre un couple vers 2 h du matin. L'homme aurait giflé sa femme et cette dernière l'aurait griffé au visage. Une fois sur place, la police a interpellé le conjoint. Sa femme est restée garder leur enfant de deux ans. Elle sera convoquée ultérieurement. Plus tard dans l'après-midi, à Élancourt, une femme a prévenu son mari qu'elle allait faire des courses au centre commercial. À la place, elle est allée au commissariat de la commune pour déposer plainte. Elle a déclaré à la police que son mari l'avait menacée de mort avec un couteau. Il a depuis été interpellé.

Ce même jour, dans la soirée, la police a dû se rendre à Trappes. Un homme s'en était pris à sa femme en la frappant à coups de poing. Il a immédiatement été arrêté.

Enfin le 26 janvier, c'est à Maurepas que la police a dû intervenir. Au sol, une femme s'est fait frapper à coups de pied par son mari. Et quand les forces de l'ordre sont arrivées sur les lieux, l'homme était déjà parti. Sa femme n'a pas souhaité porter plainte pour le moment. ■

Magny-les-Hameaux
Un compteur électrique prend feu dans un pavillon

Un incendie s'est déclaré dans un pavillon à Magny-les-Hameaux le 22 janvier. C'est le compteur électrique qui a pris feu, mais la famille n'a pas été blessée.

Plus de peur que de mal. Un incendie s'est déclaré dans une maison à Magny-les-Hameaux le 22 janvier. Il n'a fait aucun blessé, selon le Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines (Sdis78).

Il est 6 h 30, quand les pompiers sont alertés par un feu de pavillon. Sur place, ils ont découvert qu'un compteur électrique, situé au sous-sol de la maison, a pris feu et dégage beaucoup de fumée. Avant l'arrivée des secours, la famille, accompagnée de son chien, avait pu sortir saine et sauve. Ils ont été avertis dans la nuit grâce au détecteur Daaf, situé dans leur garage.

L'incendie ne s'est néanmoins pas propagé, selon le Sdis. La famille avait pris soin de fermer le local technique, empêchant ainsi le feu de s'étendre. En attendant d'être relogés, un voisin s'est proposé d'héberger temporairement les sinistrés. ■

Coignières
Une employée de Castorama a escroqué 15 000 euros d'avoirs

Cela faisait plusieurs années que la direction la suspectait. Le 21 janvier à Coignières, une employée de Castorama, âgée de 43 ans, a été interpellée sans incident et placée en garde à vue. Elle est soupçonnée d'avoir crédité sur son propre compte bancaire des avoirs d'articles provenant de clients. « *Elle était coutumière de cette action* », affirme une source policière. Elle a reconnu les faits et le préjudice s'élève à 15 000 euros. ■

La Verrière
Incendie : 70 personnes ont dû être évacuées et trois familles vont être relogées

Un immeuble a pris feu au huitième étage, le 22 janvier à la Verrière. 70 personnes ont dû être évacuées. L'incendie n'a fait aucun blessé mais trois familles vont devoir être relogées.

Le feu s'est déclaré dans une chambre. Trois familles vont devoir être relogées. Le 22 janvier à la Verrière, un incendie s'est déclaré dans un appartement situé au huitième étage d'un immeuble du quartier du Bois de l'étang. Selon les informations du *Parisien*, c'est un garçon qui a signalé le début de l'incendie et qui est venu prévenir le voisin d'en dessous.

> **C'est un garçon qui a signalé l'incendie**

Ensemble, ils ont commencé à prévenir les autres locataires de l'immeuble. Les pompiers sont rapidement arrivés sur les lieux pour évacuer les 70 habitants, alors que les flammes gagnaient le dernier étage et commençaient à sortir des fenêtres. Le bailleur de l'immeuble, Seqens, aurait déclaré qu'une bougie serait à l'origine du sinistre, selon le quotidien francilien.

En attendant la maîtrise du feu, les résidents ont été hébergés dans une salle communale à proximité.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Leurs appartements ont été entièrement détruits, soit en raison de l'inondation provoquée par le sauvetage des pompiers soit par l'enfumage provoqué par l'incendie.

Ils ont ensuite pu retrouver leur logement, excepté trois familles. Leurs appartements ont été entièrement détruits, soit en raison de l'inondation provoquée par le sauvetage des pompiers soit par l'enfumage provoqué par l'incendie. Le bailleur aurait annoncé une solution de relogement dans le quartier, annonce *Le Parisien.* ■

E.Leclerc

TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS
EXISTE À PRIX E.LECLERC

>> DU 28 JANVIER AU <<
>>> 1ER FÉVRIER 2020 <<<

VOS SUPER POUVOIRS ! D'ACHAT

SUPER PRODUITS, SUPER ÉCONOMIES.

GALEC – 26 QUAI MARCEL BOYER – 94200 IVRY-SUR-SEINE, 642 007 991 RCS CRÉTEIL.

~~179,90 €~~

99,90 €

80 €

DONT 1 € D'ÉCO PARTICIPATION

CENTRALE VAPEUR ILLIMITÉE

BOSCH Des technologies pour la vie

Réf. : TDS4040
Pression : 5,5 bars.
Réservoir : 1,4 l.
Garantie constructeur 2 ans pièces et main-d'œuvre.

~~499,90 €~~

299,00 €

200 €

DONT 10 € D'ÉCO PARTICIPATION

LAVE-LINGE FRONTAL

Electrolux

Réf. : EW2F7810ED.
Capacité : 8 kg.
Dim. nettes (H x L x P) : 85 x 60 x 57,8 cm.
Garantie constructeur 2 ans pièces, main-d'œuvre et déplacement.

~~169,00 €~~

149,00 €

20 € DE RÉDUCTION IMMÉDIATE

DONT 0,36 € D'ÉCO PARTICIPATION

PC PORTABLE THOMSON

Réf. : NEO14A BLANC.
Processeur : Intel Atom x5-z8350.
Mémoire : 4 Go.
Stockage : 64 Go eMMC.
Garantie constructeur 2 ans pièces et main-d'œuvre.

En complément de la garantie constructeur, les produits présentés sont couverts par les garanties légales de conformité et de vices cachés prévues par le Code de la Consommation. Voir conditions de garantie en magasin. Les produits bénéficiant d'une offre de réduction immédiate sont limités à 5 produits par foyer pour cette opération. Voir conditions en magasin.

Pour connaître la liste des magasins participants et les modalités, appelez : ALLO E.Leclerc N°Cristal 09 69 32 42 52. APPEL NON SURTAXÉ

Du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h sauf les jours fériés et de 8 h 30 à 18 h les veilles de jours fériés.

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

Rugby Plaisir, un gros coup pour se relancer

Le Plaisir rugby club s'est imposé d'un point sur le terrain du Havre (30-29), dimanche 26 janvier lors de la 14e journée de Fédérale 2, et met fin à une série de trois défaites de suite.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Les Plaisirois ont arraché dans les dernières minutes un court mais précieux succès sur la pelouse du Havre (30-29), le 26 janvier lors de la 14e journée de Fédérale 2.

En déplacement sur la pelouse du 4e, Le Havre, le 26 janvier lors de la 14e journée de Fédérale 2, le Plaisir rugby club est reparti avec la victoire (30-29). Un petit point d'écart qui suffit au bonheur mais surtout au soulagement des Plaisirois, qui restaient sur trois défaites. « *Cette fois, ça bascule pour nous, donc ça fait du bien* », se réjouit l'entraîneur Sébastien Roncalli.

Après une entame de match ratée, marquée par deux essais encaissés et un score de 12-0 pour les locaux après cinq minutes, ses joueurs ont réagi tout de suite en inscrivant un essai transformé, revenant ainsi à 12-7. Deux autres essais de chaque côté seront inscrits au cours de 40 premières minutes.

Et Plaisir va monter en puissance au retour des vestiaires, ne laissant que très peu d'occasions à son adversaire. « *En conquête, on a pris le dessus, que ce soit en conquête ou en mêlée, et on a un peu fermé le jeu, car sur leurs trois-quarts, ils étaient plus rapides, donc on a joué un peu plus sur les avants* », analyse Sébastien Roncalli, qui salue l'« *état d'esprit des mecs* », notamment les cinq joueurs rentrés en 2e mi-temps, qui « *ont beaucoup apporté* ».

Les visiteurs ont ainsi refait leur retard au tableau d'affichage. Sans un ballon relâché dans l'en-but juste avant d'aplatir, ils auraient même pu inscrire un essai supplémentaire et plier le match plus tôt dans la rencontre. Ce sont finalement les buteurs qui ont fait la différence dans les moments fatidiques. « *On a dû lutter jusqu'à cinq minutes de la fin où on passe deux pénalités, une qui permet de revenir à 29-27 et une de prendre définitivement l'avantage* », raconte Sébastien Roncalli.

Et de s'imposer chez une équipe qui n'avait jusqu'ici pas perdu sur ses terres cette saison. Un match référence donc pour Plaisir ? Absolument pas, selon l'entraîneur, qui déplore notamment « *de gros soucis sur la touche* » et « *une 1re mi-temps très mauvaise où en gros on n'a eu que 50 % de nos ballons* ». « *On a été dominés sur le jeu au large, ils ont un arrière qui va très vite et qui a fait la différence à plusieurs reprises* », concède-t-il.

Toujours relégables

« *Il y a 15 jours au Rheu […], sur quelques fautes de notre part, on donne le match,* poursuit Sébastien Roncalli. *La semaine dernière, contre Marcq (le leader, Ndlr), on perd le match à deux minutes de la fin alors que l'on avait eu quelques occasions de le tuer avant. Ils (les joueurs, Ndlr) avaient déjà pris conscience que l'on est capable de battre tout le monde, et là on y est allés sans à priori. J'espère que cette fois-ci, on va confirmer à la maison sur le prochain match.* »

À savoir le 16 février à domicile contre Gennevilliers, un concurrent direct pour le maintien. Car Plaisir, malgré le bon résultat du week-end, reste dans la zone rouge, en position de premier relégable, avec un point de retard sur son futur adversaire. « *Les quatre matchs [à domicile] qui nous restent, c'est les quatre équipes contre qui on se bat pour le maintien,* souligne Sébastien Roncalli. *Là, on commence par Gennevilliers, et étant donné qu'ils ne sont pas en confiance ces derniers temps, […] on va tout faire pour confirmer à la maison et sortir une grosse prestation. J'aimerais bien avoir cette fois-ci un match référence.* » ■

Golf L'Open de France reste au Golf national

Alors qu'une délocalisation de l'édition 2020 était pressentie, l'Open de France aura bien lieu au Golf national de SQY, annoncent plusieurs médias dont *Le Figaro* et *L'Équipe*, qui précise que l'European tour, promoteur du tournoi, a donné l'information à la Fédération française de golf, qui attend la confirmation écrite du circuit pour officialiser la nouvelle. L'événement retrouverait une programmation en été, du 2 au 5 juillet, alors que la dernière édition avait été fixée en octobre et subi une importante baisse de dotation. Dotation qui « *demeure encore très floue* », selon *Le Figaro*. ■

Handball Les Ignymontaines redressent la barre

Après deux défaites de rang, les handballeuses de Montigny se sont relancées le 25 janvier en s'imposant chez le PSG (36-32), lors de la 12e journée de N2. Face à des Parisiennes mal en point au classement - 9es d'une poule de 12, à dix points du leader -, les Ignymontaines ont finalement eu le dernier mot au prix d'une fin de match renversante, puisqu'elles étaient encore menées à six minutes de la fin. Au classement, Montigny est 3e avec quatre points de retard sur le leader Rouen et deux d'avance sur Aulnay, son prochain adversaire le 8 février. ■

VINCI IMMOBILIER

VINCI IMMOBILIER, VOTRE PARTENAIRE
EN IMMOBILIER RÉSIDENTIEL ET ENTREPRISE

BUREAUX, COMMERCES, HÔTELS, LOGEMENTS, RÉSIDENCES GÉRÉES,
CONSEIL, PROPERTY MANAGEMENT
RÉSIDENCES SENIORS OVELIA, RÉSIDENCES ÉTUDIANTS STUDENT FACTORY

VOTRE
CONFIANCE
NOUS ENGAGE
DURABLEMENT

www.vinci-immobilier.com

L'INNOVATION AU SERVICE DE LA VIDÉO PROTECTION

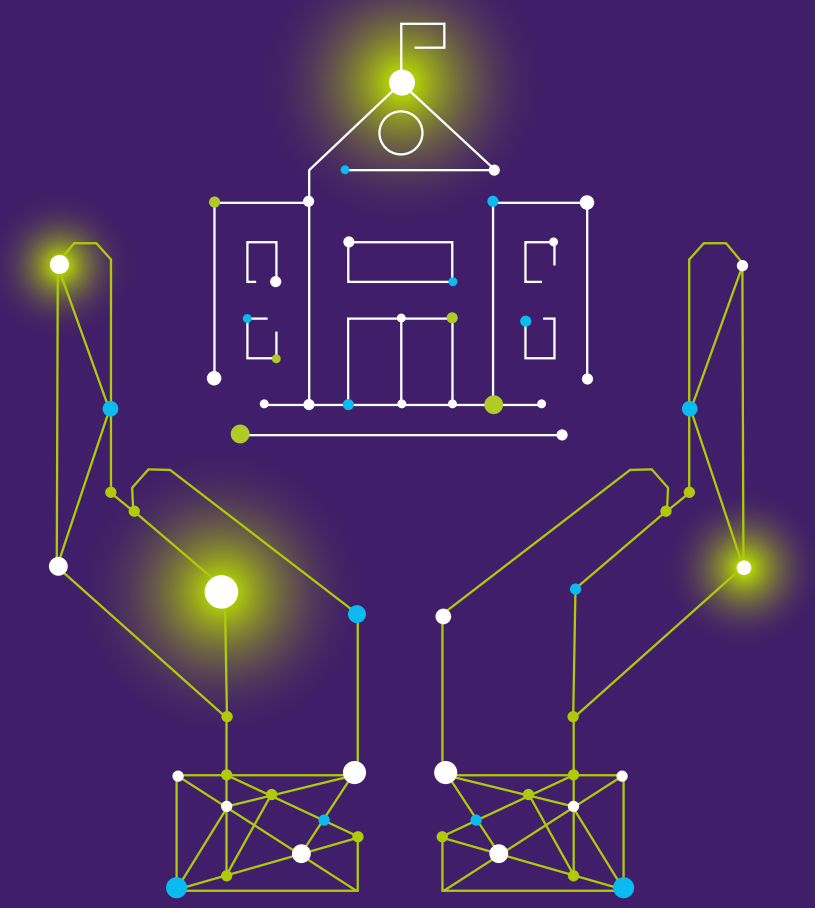

Seine-et-Yvelines Numérique, l'opérateur de services numériques à valeur ajoutée pour les territoires et acteurs publics des Hauts-de-Seine et des Yvelines, propose des solutions pour faciliter le travail des services en charge de la protection des citoyens et augmenter l'efficacité des dispositifs de sureté électronique.

Pour piloter la vidéo protection, Seine-et-Yvelines Numérique dispose d'un CDSI (Centre interDépartemental de Supervision des Images), une plateforme mutualisée où est centralisée la remontée des images issues des caméras installées sur le territoire ; des images qui sont analysées par un algorithme, triées et signalées en cas d'anomalie aux opérateurs.

www.thalamus-ic.fr

Seine et Yvelines Numérique

L'innovation au service de tous

www.sy-numerique.fr

CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

Guyancourt
Derniers jours pour l'exposition photo de Jérôme Cherrier

L'exposition présentant les photos de Jérôme Cherrier se termine le 1er février à la mairie de Guyancourt. Ce photographe était notamment l'invité d'honneur du *Maurep'art*, à Maurepas, l'année dernière, où il avait présenté sa série de clichés intitulée *Tête en l'air*, montrant des édifices en contre-plongée.

C'est aussi cette série qui est actuellement exposée à Guyancourt. « *Aborder la ville ainsi nous permet de la voir sous un autre angle,* indique la municipalité guyancourtoise sur son site internet. *Un angle qui nous fait perdre nos repères. Elle en devient presque abstraite. C'est une vision différente de notre environnement qui nous est pourtant si familier. Un voyage rien qu'en levant la tête…* » Entrée libre, renseignements au 01 30 44 50 80. ■

Plaisir Un concert franco-chinois au théâtre Robert Manuel

Le mercredi 5 février, à partir de 20 h, aura lieu au théâtre Robert Manuel de Plaisir un concert associant les conservatoires de Plaisir et de Dezhou, en Chine. « *Autour de l'orchestre et du violon, les musiciens vous promettent un voyage musical sans frontières pour un véritable choc des cultures* », annonce le site internet de la municipalité plaisiroise. Réservation en ligne, plus de renseignements au 01 30 79 63 20. ■

Maurepas Derniers jours pour postuler au *Maurep'art*

Le *Maurep'art* 2020 aura lieu du 6 au 20 mars à l'espace Albert Camus de Maurepas. Ce rendez-vous phare de la saison culturelle maurepasienne mettra à l'honneur des artistes amateurs locaux, qui présenteront leurs œuvres sur différents supports (huiles, pastels, photos, sculptures). Certains seront récompensés par des prix. Pour participer, les candidats ont jusqu'au 2 février pour envoyer leur dossier. Le dépôt des œuvres à l'espace Camus est fixé au 29 février, de 10 h à 18 h. Plus des détails sur maurepas.fr. ■

Maurepas Francis Huster rend hommage à Molière à l'espace Camus ce samedi

Francis Huster fera étape à l'espace Albert Camus ce samedi 1er février avec une pièce où il mettra une nouvelle fois la vie de Molière à l'honneur.

CHRISTINE RENAUDIE

Francis Huster sera sur la scène de l'espace Albert Camus, à Maurepas, ce samedi 1er février.

Le 1er février, à 20 h 30, l'espace Albert Camus de Maurepas accueillera Francis Huster dans une représentation retraçant la vie de Jean-Baptiste Poquelin, alias Molière (1622-1673), le « *plus grand de tous les héros français* », indique le synopsis du spectacle.

> ***« Il était contre, il n'a jamais accepté la soumission »***

Un important hommage rendu par le comédien de 72 ans qui « *avec sa passion et son engagement* », « *nous fait revivre la plus incroyable vie* » de Molière, « *du rire aux larmes, de la légende à la déchéance, de la révolte à la trahison, de l'amour à la haine, du triomphe à la ruine, de la passion à l'abandon, de la victoire à l'échec, de la lumière à la mort* », détaille le synopsis.

Deux ans et demi après la sortie du livre *N'abandonnez jamais, ne renoncez à rien*, où il s'adresse à la jeunesse française en faisant un parallèle avec la vie de Molière, cinq mois après celle de *Molière mon dieu*, Francis Huster met donc une nouvelle fois l'auteur du *Tartuffe* à l'honneur, insistant notamment sur son caractère d'homme libre. « *Cet homme est le plus important de notre histoire artistique,* affirme-t-il dans le teaser de son spectacle. *Il était contre, il n'a jamais accepté la soumission* ». Les tarifs des places vont de 18 à 21 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Montigny-le-Bretonneux
De « *lanceur d'alerte* » à « *ennemi du peuple* », une pièce proposant une réflexion sur notre société

Jean-François Sivadier met en scène une pièce écrite au XIXe siècle, proposant un regard toujours d'actualité sur notre monde, et qui sera jouée du 30 janvier au 1er février au théâtre de SQY.

Un Ennemi du peuple. C'est le titre de la pièce mise en scène par Jean-François Sivadier et jouée du 30 janvier au 1er février à 20 h 30 au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY), à Montigny-le-Bretonneux.

> ***« Entre intérêts économiques, sociaux et écologiques »***

Cette pièce, écrite à l'origine par le Norvégien Henrik Ibsen en 1883, est « *d'une brûlante actualité* » et « *pose un regard sur notre monde, écartelé entre intérêts économiques, sociaux et écologiques* », indique le TSQY dans un communiqué. « *Dans une station thermale, le Dr Stockmann découvre que les eaux ont été polluées,* raconte le synopsis. *Son frère, le préfet, refuse d'engager des travaux qui nuiraient à cette incommensurable source de richesse. Lors d'une réunion publique, la population se retourne contre le médecin, ce lanceur d'alerte devenu "ennemi du peuple". L'intérêt général et la vérité peuvent-ils être sacrifiés sur l'autel des intérêts particuliers ?* » Il reste des places pour certaines séances, les tarifs vont de 12 à 22 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Plaisir
Un concert sous hypnose à l'espace Coluche

Le public se laissera transporter par les compositions du saxophoniste Geoffrey Secco et de sa troupe, le samedi 6 février.

Paris, Lyon, Lille, mais aussi Plaisir. La tournée du concert sous hypnose, qui s'arrête dans les plus grandes villes de France, fera également étape au théâtre espace Coluche le 6 février à 20 h 30. Le public embarquera ainsi pour un « *voyage initiatique* » mêlant saxophone et hypnose, et mené par Geoffrey Secco, indique le communiqué du spectacle.

Ce saxophoniste a étudié au Berklee College of Music de Boston (États-Unis), collaboré avec les plus grands noms de la chanson française, et joué lors de grands événements comme l'anniversaire de la reine d'Angleterre ou les JO. « *L'intuition de réunir musique et hypnose* » lui vient en 2015, et il entreprend alors un voyage au Pérou, évoque le communiqué. Il s'entoure aussi d'un psychologue, d'un expert en connaissance de soi et du directeur et fondateur de l'Arche, école, centre de recherche et incubateur de projets liés à l'hypnose.

> ***« Jazz atmosphérique inspiré des grands espaces australiens »***

Son projet prend forme sur scène deux ans plus tard, en 2017, et donne un « *jazz atmosphérique inspiré des grands espaces australiens* », décrit le communiqué du spectacle, ajoutant que sur scène, Geoffrey Secco est accompagné d'un batteur et d'un pianiste. Le prix des places va de 18 à 27,50 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Montigny-le-Bretonneux
Des comédiens en situation de handicap sur les planches du théâtre de SQY

***Les Diables*, jouée les 4 et 5 février, est la dernière création mettant en scène la Compagnie de l'Oiseau-Mouche, troupe réunissant des comédiens professionnels en situation de handicap.**

Joué les 4 et 5 février à 20 h 30 au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY), à Montigny-le-Bretonneux, le spectacle *Les Diables* présente la particularité de n'être joué que par des comédiens professionnels en situation de handicap. Ils composent d'ailleurs la Compagnie de l'Oiseau-Mouche, « *une troupe unique en France* » créée en 1981, assure le TSQY dans un communiqué.

> ***« Travailler sur leur propre pratique »***

Dans ce spectacle, « *leur présence dégage une intensité peu commune, "diabolique",* ajoute le communiqué. *Ils jouent volontiers avec ce que l'on ne veut pas voir et nous empêchent de détourner le regard. Réflexion sur le métier de comédien, interrogation sur le statut du spectateur, mise à l'épreuve de notre désir de l'autre : ces Diables sont d'une puissance redoutable dans ce projet hors-norme pour lequel les interprètes sont invités à faire "comme s'ils ne jouaient pas"* ».

Ce spectacle est placé sous la conception et la direction artistique de Michel Schweizer, « *dont les projets scéniques atypiques visent à éprouver notre rapport à l'altérité* » et qui « *a proposé à ces comédiens de travailler sur leur propre pratique* », fait savoir le communiqué. Les tarifs vont de 12 à 22 euros, réservations au 01 30 96 99 00. ■

Coignières
Nouveau concert d'orgue à l'église ce dimanche

Le troisième rendez-vous des *Dimanches musicaux* est programmé le 2 février à 17 h à l'église Saint-Germain-d'Auxerre, à Coignières. L'ensemble Stravaganza, composé de deux violons, une viole de gambe, un théorbe, un orgue et un clavecin, revisite « *l'ambiance des concerts spirituels du soir [...] qui avaient lieu dans le Nord de l'Allemagne aux XVIIe et XVIIIe siècles, époque des grands maîtres Bach, Buxtehude mais aussi Theile, Erlebach et Reinken* », indique l'association Les amis de l'orgue de Coignières, organisatrice de l'événement. Deux autres *Dimanches musicaux* sont prévus cette saison, le 15 mars et le 26 avril. Plus de détails sur orgue.coignieres.free.fr. ■

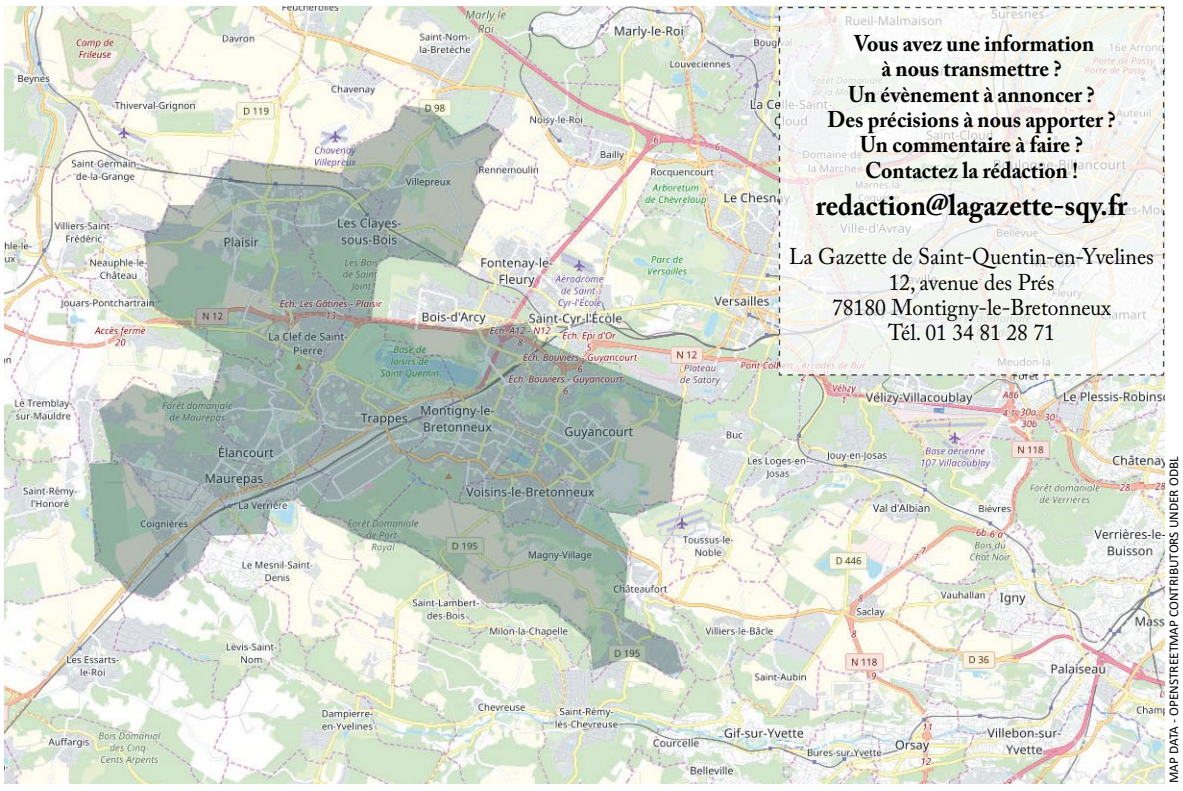

La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en Chef :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Farah Sadallah
farah.sadallah@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 01-2020 - Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

					7	6	1	
1	5	6		4				
9	7				8	3		
2	9	1		3			5	
	3			2				9
			8	9	5	1	3	
8	6		3		2		4	1
7	1			8			9	
	2			1				6

SUDOKU : niveau difficile

5								
		3		2		4	9	
	9		3	7			8	6
	8	2						9
4	5			3	9			
				8		5	2	3
8			5			9		1
			7			3		
7	4			1	3			2

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°77 du 21 janvier 2020 :

3	7	9	2	1	6	4	8	5
1	2	8	7	4	5	3	9	6
5	6	4	9	3	8	1	7	2
9	1	6	8	2	3	5	4	7
4	5	7	6	9	1	2	3	8
8	3	2	5	7	4	6	1	9
7	8	3	4	6	2	9	5	1
2	4	5	1	8	9	7	6	3
6	9	1	3	5	7	8	2	4

2	9	6	1	5	7	8	4	3
3	8	7	9	6	4	2	5	1
1	5	4	2	8	3	9	6	7
7	3	8	4	1	6	5	9	2
9	4	2	7	3	5	1	8	6
5	6	1	8	2	9	3	7	4
4	1	3	6	9	8	7	2	5
6	2	9	5	7	1	4	3	8
8	7	5	3	4	2	6	1	9

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

SQY

Vous êtes **entrepreneur, commerçant, artisan,**
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

ODYSSÉES

FESTIVAL EN YVELINES

6 créations théâtrales enfance et jeunesse

13.01 → 14.03

Retrouvez toutes les dates et tous les lieux de l'édition 2020

odyssees-yvelines.com

PRODUCTION

THÉÂTRE SARTROUVILLE YVELINES CDN

EN PARTENARIAT AVEC

Yvelines Le Département